AGGLO Etampois Sud-Essonne

GUIDE DU COMPOSTAGE COLLECTIF



ETAMPES
Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME

COMMENT FONCTIONNE LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

En utilisant le composteur collectif de votre résidence vous allez :

- Réduire votre nombre de poubelles d'ordures ménagères
- Créer du compost qui fertilisera les sols
- Faire une expérience de famille et de résidence, car avoir des composteurs collectifs crée du lien social !

LA MARCHE À SUIVRE

1 Dans la cuisine je verse les déchets organiques listés ci-contre et les découpe préalablement en petits morceaux



2 Quand mon bioseau est plein, je me rends sur le site de compostage et je jette son contenu dans le bac d'apport

3 Je recouvre mon apport de matière sèche

4 Je mélange avec les outils*



Bac de stockage de matière sèche

Bac d'apport des déchets humides et secs

Bac de maturation du compost

* Exemple de matériel pouvant être utilisé pour brasser : fourche, griffe, brass'compost, tige aératrice, etc...

LES RÈGLES D'OR AU QUOTIDIEN

- **Découper les déchets en plus petits morceaux** : pour accélérer leur décomposition
- **Équilibrer les apports : 50 % de déchets humides + 50 % de déchets secs.** Je mets le contenu de mon bioseau dans le composteur, puis **j'ajoute le même volume de matière sèche** dans le composteur
- **Mélanger** avec les outils mis à disposition pour aérer et bien répartir les déchets



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

LE BON ÉQUILIBRE

50 % de déchets humides (fruits et légumes abîmés et coupés en morceaux, épluchures, sachets de thé sans agrafe, restes de repas, céréales, fleurs fanées)



50 % de déchets secs (boîte d'œufs, petites branches, feuilles mortes, journaux*, cartons, filtre à café en papier, marc de café, mouchoirs)



** sauf magazine en papier glacé*

Tous les déchets organiques sont compostables, *à condition qu'ils ne soient pas entrés en contact avec des produits toxiques ! :*

LES ELEMENTS A NE PAS METTRE

Sacs dits « biodégradables », excréments et litière d'animaux, couches culottes, poussières d'aspirateur et balayures, filtres de cigarettes, capsules de café en aluminium.

Un doute ? Posez la question à vos référents, ils sauront vous répondre !

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

Au bout de quelques mois, le compost sera mûr et pourra être utilisé pour fertiliser vos plantes d'intérieur, vos jardinières et vos espaces verts collectifs.

- **Pour vos plantes en pot et vos jardinières** : à mélanger avec de la terre (1/3 de compost pour 2/3 de terre) pour créer votre propre terreau
- **Pour les arbres et arbustes** : en paillage

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ...

... PAR LE REFERENT PRESENT SUR VOTRE SITE

Les référents vous conseillent et veillent au bon déroulement du compostage et de l'évolution du compost. N'hésitez pas à les solliciter pour vous aider !

Votre référent :

...PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE

L'Agglomération vous aide à lancer le projet :

- En équipant votre espace commun de 3 composteurs collectifs et de bioseaux individuels
- En proposant une formation aux personnes souhaitant être référentes de sites
- En accompagnant votre projet grâce aux conseils d'un guide composteur qui se rendra régulièrement sur site

Pour toute question, contactez-nous par mail à environnement@caese.fr
ou par téléphone au 06 77 18 50 68

